

AVIS DE PUBLICATION

Le 10 février 2020, le Collège communal a **modifié** l'ordonnance de police du 9 octobre 2019 relative à **l'installation d'un food truck place Mosty, à Saive, initialement prévue du 21 octobre 2019 au 21 avril 2020, de 18h à 22h et modifiée du 17 février 2020 au 31 août 2020, de 17h à 20h30.**

Le texte de cette ordonnance est déposé à l'examen du public, au Secrétariat communal, rue Troisfontaines, 11 à 4670 BLEGNY, à partir de ce jour.

Fait à Blegny, le 12 FEV. 2020

PAR LE COLLEGE,

La Directrice générale,



Ingrid ZEGELS



Le Bourgmestre,



Marc BOLLAND